



# Réformes des politiques fiscales 2018

PAYS OCDE ET ÉCONOMIES PARTENAIRES

ÉDITORIAL



## *Éditorial*

Tandis que les politiques monétaires se normalisent progressivement dans de nombreux pays, le soutien à l'activité apporté au travers de la politique budgétaire et notamment, pour une large mesure, de la politique fiscale, voit son importance renforcée. Pour stimuler leur économie, nombre de pays ont adopté des orientations budgétaires plus accommodantes, au moyen de baisses d'impôts ou de relèvement des dépenses publiques, voire en conjuguant les deux. Ce rapport relève que les réformes fiscales les plus récentes ont mis l'accent sur un allègement de la fiscalité des entreprises et des particuliers pour dynamiser l'investissement, la consommation et l'emploi, s'inscrivant ainsi dans la tendance amorcée il y a deux ans.

Certaines des réformes fiscales les plus ambitieuses concernent des pays dans lesquels une refonte de la fiscalité était attendue de longue date. La plus vaste de ces réformes a été mise en œuvre aux États Unis, avec un remaniement radical des règles fiscales, touchant à la fois l'impôt sur les bénéfices des sociétés et l'impôt sur le revenu des personnes physiques. D'autres réformes fiscales de grande ampleur ont également été conduites en 2018 par l'Argentine, la France et la Lettonie. De manière générale, la mise en place de réformes fiscales d'envergure permet de tenir compte des régimes fiscaux dans leur globalité – plutôt que d'envisager isolément chaque mesure fiscale – et d'être attentif aux effets de l'ensemble du système fiscal en termes d'efficience et d'équité.

Si d'autres pays ont adopté des mesures fiscales selon une approche plus fragmentaire, beaucoup d'entre elles vont dans le bon sens. Plusieurs pays se sont attachés à rehausser le taux d'activité, notamment en augmentant les crédits d'impôt au titre des revenus d'activités professionnelles. Des efforts ont également été consentis pour élargir les assiettes fiscales et poursuivre la lutte contre l'évitement fiscal international des entreprises, conformément aux engagements pris en faveur de l'adoption des recommandations et standards minimums définis dans le cadre du projet de l'OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS). Des améliorations administratives et de nouvelles mesures de lutte contre la fraude, en particulier en matière de TVA, figurent aussi parmi les stratégies couramment adoptées pour gagner en efficacité et accroître le montant des recettes fiscales recouvrées.

Cela étant, à l'avenir, des actions plus résolues et une coordination accrue seront nécessaires pour prévenir certains risques :

La croissance économique mondiale s'étant rapprochée de ses niveaux de référence de long terme, la nécessité de nouvelles mesures de relance budgétaire se fait moins sentir. Les décisions budgétaires devraient éviter les risques liés aux mesures excessivement procycliques, et accorder la priorité aux enjeux de moyen terme. Par ailleurs, s'ils s'inscrivent à la baisse, les niveaux de la dette publique et du déficit demeurent élevés dans de nombreux pays. La conjoncture économique plus porteuse devrait être mise à profit pour

reconstituer les marges de manœuvre budgétaire qui permettront, précisément, de financer des actions de relance en cas de ralentissement de l'activité. Enfin, les réformes fiscales devraient désormais tendre vers le double objectif de soutenir les facteurs de croissance et d'équité sur le long terme. À cet égard, il est particulièrement important de prévoir un financement des réformes fiscales à même de garantir durablement la viabilité des nouvelles règles adoptées.

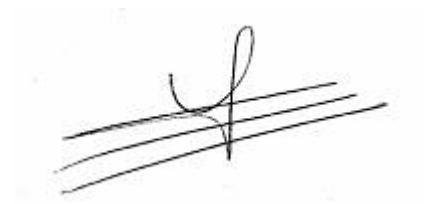
La poursuite des initiatives de coopération sera un autre facteur de réussite pour empêcher toute concurrence fiscale dommageable. Si la tendance à la réduction du taux moyen de l'impôt sur les bénéfices des sociétés s'est accentuée dans les pays de l'OCDE ces dernières années, les baisses de taux d'impôt sur les sociétés pratiquées demeurent plus modestes qu'avant la crise. En outre, plusieurs des pays qui, en 2018, ont abaissé leur taux d'impôt sur les sociétés appliquaient encore, en 2017, un taux parmi les plus élevés comparativement. De fait, ces pays semblent engagés non tant dans une « course au moins-disant » que dans une « course vers un taux moyen », puisque cette réduction du taux de l'impôt sur les sociétés leur a permis de regagner le milieu du classement. Il conviendra néanmoins d'observer attentivement l'attitude des pays face à cette dynamique à l'avenir.

Le présent rapport souligne qu'il sera plus que jamais nécessaire de poursuivre les efforts autour de deux enjeux d'importance malgré les progrès accomplis ces dernières années : renforcer l'équité et relever les défis concernant la protection de l'environnement.

Les politiques fiscales devraient continuer de mettre l'accent sur l'inclusivité pour garantir que les gains de revenus et de niveaux de vie soient plus justement répartis. La question est d'autant plus d'actualité que les évolutions positives sur le front de l'emploi sont éclipsées par la stagnation des salaires, en particulier pour les travailleurs à faible revenu. Si l'impôt sur le revenu des personnes physiques à revenus faibles et intermédiaires a enregistré une baisse continue, les réductions appliquées sont restées le plus souvent marginales. De manière générale, la politique fiscale pourrait grandement améliorer l'inclusivité, notamment en continuant d'alléger la fiscalité sur les salaires des personnes ayant des revenus d'activité faibles ou moyens, en supprimant les dépenses fiscales qui profitent de manière disproportionnée aux plus riches et en garantissant une imposition effective des revenus du capital des personnes physiques. Il y aurait également lieu de poursuivre les réformes qui augmentent la part de la fiscalité générale dans le financement des systèmes de protection sociale, qui se substituerait ainsi en partie aux cotisations de sécurité sociale. La promotion de l'inclusivité suppose aussi d'identifier clairement quels seront les gagnants et les perdants des nouvelles réformes fiscales, et de prévoir une compensation appropriée pour les contribuables pénalisés, en particulier lorsqu'ils se trouvent en bas de l'échelle de la répartition des revenus et du patrimoine.

Enfin, en matière de fiscalité environnementale, des progrès urgents s'imposent. Si certaines avancées ont été acquises concernant la taxation de la consommation d'énergie, les récents relèvements de taxes ne suffiront pas à entraîner un recul significatif des émissions de carbone en dehors du secteur des transports routiers. Faire en sorte que les prix de l'énergie reflètent les coûts du changement climatique et de la pollution atmosphérique doit être une ligne de force de toute politique efficace de défense de

l'environnement. Plus généralement, il conviendrait de mettre plus l'accent sur la fiscalité verte afin de favoriser les changements de comportement qui améliorent les résultats environnementaux, sachant que les recettes fiscales supplémentaires ainsi obtenues permettraient de financer l'allègement d'autres impôts aux effets de distorsion plus importants.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' and 'S' followed by several horizontal strokes.

**Pascal Saint-Amans**

Directeur,  
Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE